

Beau et chaud  
Vallée d'Ottawa et région  
de Montréal.  
Beau et chaud.

# LE JOURNAL

Beau et chaud  
Région de Québec et Gaspé.  
Beau et chaud.

CINQUIEME ANNÉE.—N° 193

MONTREAL, JEUDI MATIN, 4 AOUT 1904

LE NUMERO UN CENTIN

## LE "QUEBEC SOUTHERN"

**Le juge Burbidge a fait, hier, en Cour de l'Echiquier, l'ouverture des soumissions relatives à la vente de ce chemin de fer**

Un ordre du juge a référé les soumissions à une commission qui se réunira à Montréal, le 15 aout

Ottawa, 3 aout.—M. le juge Burbidge a siégé à la cour de l'Echiquier, cet après-midi, pour ouvrir les soumissions relatives à l'achat du chemin de fer Québec-Southern. Dans cette affaire, un syndicat avait été nommé et une vente ordonnée et on avait demandé des soumissions à cette fin, la cour se réservant le droit de rejeter n'importe quelle des soumissions.

L'honorable F.-L. Bédard, C.-R. M. Lavoie, C.R., M. F. Magee, Falcner, Philippe Roy, J.-M. Perron, C.R., Martin, Markay, G. May, J.-N. Greenfield et Aimé Geoffroy, étaient parmi les avocats présents.

Les soumissions suivantes ont été reçues:

1.—The East Richelieu Valley Railway, \$125,000.

2.—The United Counties Railway, \$500,000.

3.—Hanson Bros., \$75,000 pour la partie de St-Hyacinthe à Sorel, ou \$100,000 pour tout le United Counties Railway.

Un projet de l'Atlantic & Lake Superior Railway contre la vente des sections de Sorel à Chaudière. L'ordre a été fait et comporte que toutes les parties soient entendues et que les soumissions soient prises en considération. A Montréal, le 15 aout prochain, à dix heures de l'après-midi.

Sa Seigneurie a suggéré qu'une commission examine les soumissions et fasse rapport. Il a fait remarquer qu'il n'y a aucune soumission pour la propriété du South-Shore.

M. Perron et l'honorable M. Bédard ont consenti à ce que les soumissions soient référées au greffier de la cour, M. Audette, et au syndicat.

M. Markay, au nom de Hanson Bros., a demandé vu que sa société et la succession Chapleau ont présenté une hypothèque sur l'United Counties Railway, que sa société soit représentée.

Sa Seigneurie a ordonné que le syndicat, le greffier et une commission, composée de MM. Greenfield, Kent et Victor Geoffroy, entendent toutes les parties, relativement aux soumissions.

M. Falconer a soutenu que la commission n'était pas représentative. L'ordre a été fait et comporte que toutes les parties soient entendues et que les soumissions soient prises en considération. A Montréal, le 15 aout prochain, à dix heures de l'après-midi.

## La Guerre Russo-Japonaise

**Comme résultat des combats acharnés de ces jours derniers et du mouvement de flanc des Japonais, les Russes ont évacué Hai-Tcheng et se sont repliés sur Anshanshan**

**Les Japonais ont fait un assaut désespéré des fortifications intérieures, au nord et à l'est de Port-Arthur, mais ont été repoussés**

**D'APRES UNE DEPECHE, LE CROISEUR CUIRASSE JAPONAIS "KASUGA" A ETE COULE**

**UN ASSAUT DESESPERE SUR PORT-ARTHUR**

Tché-Pou, 3 aout. — 11 heures du matin. — Un assaut désespéré de trois jours contre les défenses intérieures du nord et de l'est de la forteresse de Port-Arthur, a complètement échoué.

Un Russe dit que la terre a tremblé sous l'effet de la terrible canonnade, qui a commencé le 26 juillet et a duré jusqu'au matin du 28. Un Chinois, qui vient d'arriver ici à bord d'une jonque, confirme la nouvelle et ajoute que les Russes, perdus cinq à six mille hommes dans ce grand combat. Les Japonais, dans leurs assauts répétés contre les forts de l'est, à travers les obstacles en fils de fer barbelés, les mines, etc., ont déployé une bravoure fanatique, et ont été fauchés par les obus et les balles assés par les Russes. Les Russes étaient sous leurs pieds. Leurs pertes sont estimées à 20,000 hommes tués ou blessés.

Les Russes sont restés maîtres de tous les forts qui couronnent le Mont d'Or, et les Japonais épuisés, dissimulés, se sont retirés vers l'est.

D'après ce que racontent les réfugiés, les Japonais sont partis de Koukou au point du jour, le 26 juillet, et leur marche fut dirigée contre les forts de Kikou, de Kikou, Kinkishan et Piehtoushan. Les avant-postes russes furent repoussés. En même temps, l'amiral Togo bombardait les forts à longue distance, sans effet.

Le matin du 27, la flotte russe fit une sortie, en restant sous la protection des canons du Mont d'Or.

Les navires russes n'ont pas tiré sur les vaisseaux japonais et retourneront bientôt à leur mouillage.

C'est le 27 juillet qu'a eu lieu l'assaut contre le côté nord des défenses de la ville. Les Japonais, partis de Hsikap, s'avancèrent contre Shishu-Ying, mais furent repoussés.

On dit que les hôpitaux de Port-Arthur débordent de blessés. Les blessés sont soignés dans des boutiques et des maisons de Chinois transformées en hôpitaux. Le service médical est suffisant et se fait bien.

**NOUVELLE CONFIRMEE**

Saint-Petersbourg, 3 aout. — 1 heure 25 minutes du soir. — Le premier rapport de source russe sur les dernières opérations contre Port-Arthur nous est arrivé ce matin, sous la forme d'un message du consul de Russie à Tché-Pou. Il dit que les Japonais, en nombre considérable, ont commencé une attaque samedi. Le bombardement a duré deux jours et a été très violent. Les Japonais ont ajouté que, au moment où l'expédition a été repoussée, les Japonais avaient de grandes pertes, 20,000 hommes probablement. Les pertes russes ont été insignifiantes.

Le consul ajoute que les Russes ont des munitions en abondance.

La date exacte des événements rapportés dans ce message n'est pas claire. Le consul ne divulgue pas le moyen par lequel il a obtenu ses informations. Il est possible que ce soit par la télégraphie sans fil.

Il semble évident que les Japonais avaient fixé leur marche en avant contre le général Kourapatkine et en même temps que l'assaut sur Port-Arthur.

**LA BATAILLE DECISIVE**

Saint-Petersbourg, 3 aout. — 3 heures du soir. — Qu'un engagement général soit déjà en cours ou non autour de Port-Arthur, les forces du général Kourapatkine et les trois armées japonaises qui se sont avancées contre lui du sud et de l'est, la bataille décisive de la campagne est regardée comme certaine si les Japonais profitent de leurs succès préliminaires de ces trois derniers jours. Le combat a été acharné et sanglant. Les Russes ont fait une résistance des plus opiniâtres.

Les pertes, en conséquence, ont dû être lourdes des deux côtés. On estime entre 6,000 et 8,000 hommes les pertes des Russes.

Les forces russes, hier soir, constituaient une chaîne en forme de demi-cercle autour de Liao-Yang, s'étendant d'Anshanshan à mi-chemin entre Hai-Tcheng et Liao-Yang, jusqu'à Anping qui n'est qu'à 15 milles de Liao-Yang.

A moins que le gros de l'armée russe ne se soit déjà replié au nord de Liao-Yang, il est difficile de voir comment le général Kourapatkine a pu résister à la pression des Japonais qui sont presque sur ses principales lignes. Jusqu'à hier soir, diverses parties des quatre corps d'armée ont pris part aux engagements et, comme ces corps comprennent les trois-quarts de l'armée russe, il semble certain que jusqu'à présent on n'a pu transporter qu'une partie des munitions et des vivres. Toutefois, les attachés militaires bien informés sont d'opinion que le général Kourapatkine se retirera avec le gros de sa principale armée, s'il trouve que la chance est contre lui.

D'après les meilleures informations obtenues concernant la disposition des forces du général Kourapatkine, on peut dire ce qui suit:

Les corps d'armée des généraux Zaroubailoff et Stakelberg forment l'aile droite à Anshanshan. Le 1er corps sibérien et le 10e européen sont sur la gauche. Le 17e corps, arrivé récemment, et la partie du corps d'armée du général Stoessel, laquelle n'est pas à Port-Arthur, sont stationnés à Liao-Yang.

**UN AUTRE CORPS D'ARMEE POUR LE FRONT**

Saint-Petersbourg, 3 aout. — Le premier détachement du premier corps d'armée, mobilisé récemment dans le district de Saint-Petersbourg, est parti ce matin pour le front. Deux régiments de Cosaques ont été ajoutés à ce corps. La 4e division des Cosaques du Don, sous les ordres du général Telisheff, partira la semaine prochaine pour le théâtre de la guerre.

**L'ARMEE HIVERNERA A KHARBINE**

Saint-Petersbourg, 3 aout. — D'après une dépêche reçue de Kharbine, le général Kourapatkine a ordonné le déplacement de tous les citoyens inutiles, afin de faire le plus de place possible pour les quartiers d'hiver de l'armée russe.

**LOURDES PERTES**

Liao-Yang, mardi, 2 aout. — (Dépêche retardée). — La tentative des Russes, le 31 juillet, pour chasser de Kuchiatzu une force japonaise de beaucoup supérieure en nombre, a eu pour résultat la perte de 1,000 hommes du côté russe.

Kuchiatzu, qui s'étend aussi Kuesiadzu, est à environ dix milles et demi à l'est d'An-Ping, situé à environ douze milles de Liao-Yang.

**LES JAPONAIS CAPTURENT SIMOUCHEUNG**

Tokio, 3 aout. — 10 heures du matin. — Les Japonais ont pris Simoucheng dimanche. Six canons ont été capturés. Les pertes japonaises ont été de 400 hommes tués ou blessés. Les pertes du général Kuroki, dans les deux batailles de samedi et dimanche, ont été de 972 hommes tués ou blessés.

**LES DETAILS DE LA CAPTURE DE SIMOUCHEUNG**

Tokio, 3 aout. — 10 heures du matin. — Les Japonais ont défait les Russes à Tomoucheng (Simoucheng), et les ont repoussés du côté de Hai-Tcheng, dans un combat qui a commencé samedi et s'est terminé dimanche.

Les Russes ont laissé 1,500 morts sur le champ de bataille et ont perdu six canons.

Les Russes occupaient une chaîne de hautes collines au nord de Tomoucheng (Simoucheng) et étaient puissamment défendus par des tranchées, et une forteresse dont la construction a pris plusieurs mois.

Les Japonais s'étaient emparés d'une chaîne de hauteurs, du côté sud, samedi, et dimanche au point du jour la commencent l'attaque principale.

L'aile gauche des Japonais rencontre une vive résistance. Les Russes reçoivent graduellement des renforts et leur artillerie se compose de 21 canons. Les Japonais qui reçoivent aussi du renfort, renouvellent l'attaque à trois heures de l'après-midi, et repoussent les Russes vers le nord. L'aile droite de l'armée japonaise, exposée à un feu meurtrier, fut forcée de s'arrêter. A 3 heures 30 minutes du soir, les Russes prenaient l'offensive, mais ils furent repoussés avec de grandes pertes.

L'artillerie russe a empêché les Japonais de poursuivre l'ennemi. Durant la nuit, les Russes se retirèrent du côté de Hai-Tcheng.

Les pertes japonaises ont été d'environ 400.

Le général Kuroki a télégraphié que dans les deux jours de combats à Yanshuling et Yushulitru, ses pertes ont été de six officiers tués et seize blessés, et neuf cent-cinquante soldats tués ou blessés.

**LA BATAILLE DE SIMOUCHEUNG**

Washington, 3 aout. — Le ministre japonais a reçu aujourd'hui, du ministre des affaires étrangères à Tokio, un télégramme relatif à la bataille de Simoucheng et la retraite des Russes sur Hai-Tcheng.

Le télégramme dit qu'on a reçu aux quartiers-généraux un rapport officiel annonçant que, le 30 juillet, les forces japonaises ont attaqué l'ennemi à Simoucheng, 15 milles environ au sud-est de Hai-Tcheng.

Les Russes occupaient les hauteurs fortement retranchées de Simoucheng. Le combat a continué le 30 et le 31. Finalement, la gauche japonaise, chassant l'ennemi devant elle, menaçait l'arrière du principal corps des Russes et força ce dernier à se replier sur Hai-Tcheng pendant la nuit.

Les forces russes étaient commandées par le général Alexiéf et se composaient de deux divisions d'infanterie d'artillerie.

Les Japonais ont capturé six canons de campagne et fait un certain nombre de prisonniers.

Les pertes des Japonais ont été d'environ 400 hommes tués ou blessés. Les Russes ont laissé 150 morts sur le champ de bataille.

**LE STEAMER "THEA"**

Kiel, 3 aout. — Le "Kieler Zeitung" dit que le steamer allemand coulé par

## LA CONTREBANDE DE GUERRE

**Aucune nouvelle protestation n'a été faite de la part de la Grande-Bretagne au sujet des matières alimentaires**

**L'INCIDENT DU "KNIGHT-COMMANDER"**

Saint-Petersbourg, 3 aout. — La Russie n'a reçu de la Grande-Bretagne aucune nouvelle protestation pour avoir mis les matières alimentaires sur la liste de la contrebande de guerre. Lorsque le sous-secrétaire des affaires étrangères, le comte Percy, a dit à la Chambre des Communes, lundi, que le secrétaire des affaires étrangères, lord Lansdowne, avait ordonné à l'ambassadeur anglais, M. Hardinge, de protester auprès de la Russie contre la mise des produits alimentaires sur la liste de la contrebande de guerre, il faisait probablement allusion à la protestation présentée par l'ambassadeur il y a un mois passé.

Le gouvernement russe n'a pas encore fait de nouvelle réponse au sujet du steamer anglais le "Knight Commander", mais on s'attend à ce qu'une réponse soit faite bientôt, car l'escadre de Vladivostok est rentrée au port.

On est à étudier tous les précédents concernant la destruction de vaisseaux neutres transportant des articles de contrebande, lorsqu'il est impossible de les conduire devant une cour de prise.

On croit que la Grande-Bretagne insistera sur une promesse, avant la décision judiciaire, qu'il n'y aura pas de répétition de tels incidents, et que si elle ne peut l'obtenir, elle a l'intention d'offrir de référer le cas au tribunal d'arbitrage de La Haye.

## A LA CHAMBRE HAUTE

**On a discuté hier le rapport du comité chargé de faire enquête au sujet de la Mutual Reserve Fund**

**Deux séances par jours d'ici à la fin de la session**

(De notre correspondant)

Ottawa, 3 aout.

Au début de la séance du Sénat, l'hon. M. BEIQUE a annoncé qu'il présentera une résolution contenant les conclusions à tirer du rapport du comité d'enquête dans l'affaire de la Mutual Reserve Fund.

L'hon. M. Beique considère que tous les embarras provenant du bas prix des réparations, de l'exécution du paiement des commissions, et indemnités aux agents, que plusieurs des accusations portées contre la Compagnie ne sont pas fondées et que l'enquête actuelle doit aboutir aux conclusions adoptées par les fonctionnaires du Département des Assurances de New-York.

L'hon. M. Cloran a proposé que tous les comptes de l'enquête soient soumis au Sénat et déposés sur le bureau pour que le Greffier soit autorisé à en ordonner le paiement.

Un grand nombre des articles du compte furent alors discutés.

L'hon. M. SCOTT proposa que les comptes fussent envoyés au ministre de la Justice.

Après quelque discussion, cette proposition fut acceptée.

L'hon. M. DOMVILLE, en réponse à l'avis de résolution de l'hon. M. Beique, a donné avis d'une résolution contenant tous les documents qui ont été expurgés des comptes-rendus de la preuve.

Une nouvelle discussion a surgi à cet égard.

L'hon. M. BEIQUE a admis le droit d'expression d'opinion inclus dans toute résolution, mais s'est plaint de l'introduction d'un document dans le texte.

L'hon. M. DAVID a fait remarquer que si le Sénat ne conservait pas le contrôle de ce qui doit paraître ou ne pas paraître dans ses documents officiels, n'importe quel écrit pourrait y être introduit.

L'hon. M. KERR, qui avait demandé d'empêcher l'impression de la motion de l'hon. M. Domville, en face de la protestation et des arguments favorables à la liberté de discussion et de motion, retira son opposition.

L'hon. M. SCOTT proposa que d'ici à la fin de la session le Sénat siège à onze heures et fasse deux séances séparées chaque jour.

Sir Mackenzie BOWELL a protesté en disant qu'on voulait faire injurier au Sénat des mesures inacceptables.

La motion de l'hon. M. Scott a été adoptée.

## LES CONSERVATEURS DE STORMONT

**Une grande démonstration conservatrice a eu lieu à Newington hier**

Ottawa, 3 aout. — Il y a eu une grande démonstration, sous les auspices de l'Association Conservatrice du comté de Stormont, à Newington, aujourd'hui.

Trois mille personnes ont entendu

l'escadre de Vladivostok avait Kiel comme port d'attache et avait été frété par une maison anglaise avec la stipulation expresse qu'il ne devait pas être envoyé dans les ports soumis au blocus et qu'il ne transporterait pas de troupes ou de contrebande de guerre. Il avait un déplacement de 2,000 tonnes.

**A PORTLAND, OREGON.**

Portland, Oregon, 3 aout. — Le steamer allemand "Thea" qui est mentionné dans le rapport du contre-amiral Jessen comme chargé de poison d'Amérique, n'est pas connu ici et n'a probablement jamais visité cette côte. On sait que le "Thea" naviguait dans la mer de Chine, s'il transportait du poison américain de conserves, il l'a obtenu à Hongkong ou à Yokohama pour le distribuer aux petits ports de nier le long de la côte japonaise.

**PAS ENCORE DE NOUVELLES OFFICIELLES**

Berlin, 3 aout. — Le ministre des affaires étrangères est encore sans nouvelles de la destruction du steamer allemand "Thea", au large de la côte du Japon, par l'escadre de Vladivostok. Il déclare qu'en supposant que l'affaire soit vraie, elle n'aura pas grande importance.

C'est un fait remarquable que le ministre des affaires étrangères n'ait pas encore de nouvelles de cette affaire, car le rapport officiel russe a été publié ici, à 7 heures ce matin, par l'agence officielle de nouvelles. La seule conclusion possible est que le gouvernement russe a omis d'envoyer un rapport officiel à l'Allemagne.

**AGRESSION BRUTALE**

Les constables du poste No 7 ont été appelés ce matin, vers une heure, à bord du steamer "Englishman", pour faire l'arrestation de deux matelots du nom de S. Dickson et John

**LORD DUNDONALD**

Winnipeg, 3 aout. — Une lettre personnelle, reçue ici de l'Est, dit qu'on a offert la candidature dans Glengarry à lord Dundonald et qu'il reviendra probablement au Canada pour braver les suffrages dans ce comté.

Glengarry est bien connu comme un château-fort des Ecossais, mais il y est établi beaucoup de Canadiens-français depuis quelques années.

**FATAL ACCIDENT**

Ottawa, 3 aout. — Hubert MacBride, âgé de sept ans, fils de H. C. MacBride, architecte de London, Ont., a été tué ce soir dans une sauterie sur la rue Cartier. Il jouait avec plusieurs camarades sous un banc de sable surplombant, lorsque le banc a cédé et a rouvert l'enfant d'environ quatre pieds de terre. Le petit a été immédiatement déterré, mais il était mort.

Le petit garçon et sa mère étaient en visite chez Madame Clark, de la rue Centre, Ottawa.

**CHEZ LES DEMOCRATES**

Indianapolis, Ind., 3 aout. — Thomas Taggart, président du comité national démocratique, a autorisé l'annonce aujourd'hui du choix de Wm. F. Sheehan de New-York, comme président du comité exécutif national.

## LA SITUATION EN MACEDOINE

**Les révolutionnaires macédoniens auraient complété l'assassinat d'un consul, dans l'intention d'amener une intervention étrangère**

Constantinople, 3 aout. — La Porte a averti les ambassadeurs et les légations d'ordonner, à leurs consuls, en Macédoine, de ne pas sortir des villes sans escortes, parce que les comités révolutionnaires macédoniens en Bulgarie comptent enlever ou assassiner un consul, afin d'amener une intervention étrangère.

## L'ANGLETERRE ET LA PERSE

**La presse russe commente l'activité de la Grande-Bretagne en Perse**

Saint-Petersbourg, 3 aout. — Le "Russ" et le "Novoe Vremya" publient aujourd'hui des articles sur l'activité de la Grande-Bretagne en Perse.

Le "Russ" dit qu'on peut s'attendre à ce que la Grande-Bretagne, lorsqu'elle aura fini avec le Tibet, profite des embarras de la Russie pour affermir sa position en Perse, mais il ajoute qu'elle verra que la Russie n'est pas tellement occupée, même par

## A HAITI

**La situation a été un peu plus calme hier, mais la population est encore sous le coup de l'excitation**

**TOUS LES MAGASINS DES SYRIENS ONT ETE FERMES**

Port-au-Prince, Haïti, 3 aout. — Il y a plus de calme dans la situation ici mais la population est encore excitée et tous les magasins des Syriens sont fermés, leurs propriétaires n'osent pas les ouvrir parce qu'ils craignent les soldats turbulents et la population.

Le ministre américain a conseillé à tous ceux qui ont consulté d'être calmes et leur a promis une protection efficace prochainement.

Le président Nord, accompagné de tout son état-major, a paré par les rues de la ville aujourd'hui, jetant de la monnaie aux indigènes qui couraient derrière sa voiture. Les gens se battaient pour les pièces de monnaie, criant "Vive Nord", et "A bas les Syriens".

Les Syriens sont frappés de terreur et ne sortent pas de leurs maisons.

## UN DRAME DE LA FOLIE

**Un riche entrepreneur, pris d'un accès de folie subite, tue une personne et en blesse huit autres gravement**

Nebraska City (Nebraska), 3 aout. — Un drame de la folie s'est déroulé dans cette ville où un riche entrepreneur nommé John Carr a tué une personne de plusieurs coups de revolver et en a blessé huit autres gravement.

M. Carr a été pris d'un accès de folie subite et dans la rue a tiré un coup de revolver sur un homme qu'il ne connaissait pas. Cet homme est tombé et l'entrepreneur s'approchant de lui l'a achevé à coups de revolver. Puis, poussant des cris terribles et menaçant plusieurs autres personnes, il a tiré plusieurs coups de revolver et en a blessé huit autres gravement.

Dix minutes plus tard des policiers et des détectives se sont approchés de la maison où il était réfugié et à coups de fusil la police a tué une foule composée de plus de 250 citoyens ont été par des de Lotbinière.

Plus de mille coups de fusil et de revolver ont été tirés, et lorsqu'un a pénétré dans la maison on y a trouvé le corps de M. Carr qui avait été percé d'une douzaine de balles dont plusieurs mortelles. Dans les poches du fou il y avait une certaine de cartouches de fusil et un nombre égal de cartouches de revolver.

Québec, 3 aout. — (Spéciale). — La Compagnie de Téléphone Bellefleur a été établie des communications téléphoniques dans tout le comté de Lotbinière.

## COURRIER DE SHERBROOKE

**En visite. — A la Cour des Commissaires. — Condamné à l'amende. — Grave accident. — Décès.**

3 août, 1904.

— M. A. Petit, de New-Bedford, Mass., et Mlle Rosalba Chagnon, de St-Hyacinthe, sont en visite chez leur cousin, M. A. Marchessault.

— M. Edras Rousseau, ancien élève du séminaire, après avoir passé une partie de ses vacances chez son oncle, M. le curé Rousseau, de Charlevoix, est parti pour retourner dans sa famille à Chicago. M. Rousseau étudiera le droit.

— M. Pierre Labadie est parti lundi matin pour aller visiter ses parents de Québec. M. P.-X. Pettit, marchand, et M. Jos. Gosselin.

— Mlle Fedora Hains et Alia Boulanger sont revenues d'une visite chez M. Octave Brousseau, de North-Haley.

— Le terme mensuel de la Cour des Commissaires du Canton d'Ascot, a eu lieu lundi matin, sous la présidence de MM. Wm. Murray et L. Roy.

Un grand nombre de causes de peu d'importance ont été entendues.

— Chas. Desmont, de Bury, a été condamné lundi matin, par le juge de paix Kennedy, à \$10 d'amende et aux frais ou à 15 jours de prison, pour

avoir fait du tapage sur le train du Petit Lac Magog.

— Le décès de Mme L.-P. Roberge, d'East Angus, qui avait la douleur de perdre son époux, il y a quelques jours, vient d'être aggravé par la mort de son fils unique.

— Mme A. Dorais, de Montréal, est en visite chez sa mère, Mme H.-C. Cabana.

— Le Dr Fleury, chef interne de l'hôpital Notre-Dame, Montréal, est en villégiature au Petit Lac Magog.

— Le lieutenant Fraser et Mme Fraser sont partis hier, pour un voyage dans le golfe St-Laurent, à bord du Campana.

— Le jeune Louis Chequin, de Bedford, s'est gravement blessé en jouant avec quelques compagnons, dans un grenier d'habitation rempli de foin. Il tomba d'une hauteur de 26 pieds, dans une ouverture servant à donner le foin aux bestiaux. Il se cassa l'os du cou et se causa plusieurs autres graves blessures. Son état est critique.

— Joseph Campbell, fils d'Emile Campbell, est décédé à Bedford, des fièvres typhoïdes qu'il avait contractées pendant le campement de Laprairie.

## COURRIER DE ST-HYACINTHE

**En promenade. — Le mors aux dents. — Une jolie fête de famille. — Soirée dramatique et musicale. — Une erreur. — Une précieuse relique. — Condamnés pour voies de fait. — Concert de la Philharmonique.**

3 août, 1904.

— Mme Charles Pélouquin, de St-Hyacinthe, est partie pour Montréal, où elle passera une semaine chez sa fille, Mme Mongeau.

— M. Oscar Fontaine, professeur de musique à Fall-River, est en promenade au milieu de ses parents et amis de St-Hyacinthe.

— La Société Philharmonique a fait mardi son excursion annuelle à Burlington. Beaucoup se sont réunis à eux.

— Samedi, le Rév. P. Ladislav, de l'Ordre des Franciscains, ci-devant M. Charles Millette, de St-Valéri, était de passage à St-Hyacinthe où il compte encore beaucoup d'amis.

— M. Théodore Noël est revenu d'un voyage de plusieurs semaines au Wisconsin.

— Le cheval de M. Moïse Petit a pris l'éboulement lundi. Il a été arrêté en montant la côte de la rue St-Denis.

Il n'a heureusement rien brisé dans sa course vertigineuse.

— Une jolie fête de famille a eu lieu hier, M. et Mme Pierre Demers de la rue Cascades, célébraient leurs noces d'or au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La nœce s'est rendue à la cathédrale à 9 heures de l'avant-midi et la messe a été dite. Les vénérables époux ont renouvelé la cérémonie de leur mariage. Il y a eu du chant au chœur et la cérémonie a été des plus imposantes.

— C'est un neveu de M. Demers, le Rév. M. J.-A. Bachand, vicaire à Redford, N.-Y., qui officiait.

— Le Rév. M. A. Sénécal, curé, prononça une touchante allocution.

Après la cérémonie la nombreuse foule reprit le chemin de la maison où un plantureux banquet attendait la famille et les invités, au nombre desquels étaient les Rév. A. Sénécal, A. St-Amour et J. H. A. Bachand.

Une joie intense régna toute la journée au milieu de la nombreuse famille.

Il y a huit enfants de ce mariage : Rosalie, Pierre, Joseph, Napoléon, Alphonsine, Emma, Domina, Henri.

On compte aussi cinquante petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants.

— M. Pierre Demers est âgé de 70 ans et son épouse, née Rosalie Girard, a un an de moins. Cet âge permet, aux heureux jubilaires de se rendre à leurs noces de diamant.

— Nous apprenons avec plaisir que nos jeunes amis de St-Aimé qui ont interprété avec tant de succès "Félix Foutre" le 26 juin dernier, vont jouer ce drame de nouveau, dimanche, le 7

août. Le programme est des plus attrayants.

— Une aventure assez comique s'est arrivée vendredi au chef de police. La ville a acheté de M. Perrault un solage au coin des rues Ste-Marguerite et St-François.

— Ce solage devait être défilé pour l'élargissement de la rue. Vendredi le chef plaça une équipe d'hommes pour commencer les travaux. Les ouvriers ont travaillé toute la journée et, à six heures, on s'est aperçu que l'on s'était trompé de solage. Au lieu de défilé celui de la corporation, on avait défilé celui de M. Morin.

Heureusement, M. Morin devait, lui aussi, défilé la partie de solage que les ouvriers avaient démolie. M. Morin a donc pu faire payer à la ville la pierre enlevée.

— Le chef de police a en ses mains une relique de St-Hyacinthe des plus précieuses. C'est un insigne des pompiers volontaires, datant du 1er novembre 1852. Il lui a été donné à titre de gracieux hommage par M. Jos. Blanchard, contremaître chez Paquet et Godbout.

Ce dernier, le tenait de son père, le Coroner Blanchard, qui l'avait porté lui-même à titre de pompier.

Les amateurs d'antiquités peuvent aller voir cette relique quand il leur plait. Le chef, qui est comblé, se fait toujours un plaisir de la montrer.

— C'est un simple ruban blanc de trois pouces par cinq environ, surmonté d'une cocarde tricolore et portant une inscription en vers.

— L'inscription est agrémentée d'une gravure représentant une pompe à incendie vieux modèle.

— Vers le 15 août courant, le bureau principal de l'Union St-Joseph sera déménagée dans la maison ci-devant occupée par le Cercle Montcalm, à l'angle nord des rues Cascades et Piété. Cette propriété est aujourd'hui en la possession de la Garde-Indépendante de Salaberry.

— Deux criminels de cette ville ont été arrêtés samedi pour avoir assassiné l'un à quinze jours et l'autre à huit jours de prison. Un d'eux a payé l'amende qui lui avait été imposée et il est sorti de prison.

— Un concert au kiosque par la Société Philharmonique, jeudi le 4 août.

**PROGRAMME**

1. Entrée, "Wilkes Almonte", L. Ringuet.

2. Ouverture, "Franz Schubert", Supplé.

— M. Logan, l'assistant-gérant général du Grand-Tronc, a écrit une lettre au maire Laporte, se plaignant que le service de l'enlèvement des animaux morts est très mal fait. Un gros chien, tué par un tramway, en face des bureaux de la Compagnie, rue McGill, serait resté exposé la nuit à la puerie, bien que le bureau d'hygiène et le Département de l'incinération aient été notifiés de la chose.

— On a été donné pour que cela ne se répète pas.

3. Mazurka, "Le Premier Pas", L. B. B.
4. Valse, "Les Deux de l'océan", Benoit.
- Intermède (10 minutes)
1. Marche, "Our Director", Bigelow.
2. Plantation ouverture, "Uncle Tom's Cabin", Langer.
3. Schottische, "Madelon", Senca.
4. Valse, "Mon rêve", Walden.
5. Hymne National, "O Canada", C. Laval.

— On a commencé à construire une galerie au-dessus du bureau de police. Elle servira à la famille du constable Bourgeois.

— On espère la terminer dans le courant de la semaine.

## UNE TOUCHANTE CEREMONIE RELIGIEUSE

Joliette, 3 août, Lundi, à 4 heures du matin, eut lieu au collège Joliette une cérémonie revêtue d'un caractère extraordinaire de piété. Trois de ces jeunes filles que le gouvernement français a bousculées chassées de leur institution, et qui ont préféré laisser leur pays, plutôt que d'être infidèles à leur communauté ont pris la parole devant les Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus et de Marie.

— C'est Mlle Madeleine Marie Leblanc (en religion Sœur St-Viateur), Mlle Madeleine Elizabeth Melançon (en religion, Sœur St-Odilon), et Mlle Madeleine Louise Dumaresque (en religion, Sœur St-Justine).

— Le Révérend Père D. Lajoie, supérieur général des C. S. V., officiait à cette cérémonie, avec le Rév. P. M. Roberge, supérieur du collège Joliette, et le Révérend Père Odilon Charbonneau, préfet des études à ce même collège. Le chœur de chant des novices rendit avec art, plusieurs cantiques appropriés à la circonstance.

— Une touchante allocution fut donnée par le Rév. P. Lajoie. Ce prédicateur fit ressortir la curieuse coïncidence que la première prise d'habit qui eut lieu dans la province de Québec, parmi les sœurs de cette communauté, s'est faite dans la même salle où, en 1847, les dix premières religieuses C. S. V., arrivées au Canada, faisaient leur première retraite.

— L'institution de l'Ordre des Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus et de Marie, à Québec, le collège Joliette qui eut le bonheur de recevoir dans ses murs, 13 ou 14 de ces exilées de Parangé (Bretagne).

— Le but des membres de cette communauté est de se livrer à l'enseignement de la jeunesse, et de se consacrer au service des maisons d'instruction.

## SERIEUX ACCIDENT

Lowell, Mass., 3 août. — Alma LeMay, une fillette, de 8 ans, enfant de Joseph LeMay, domicilié au No. 547, de la rue Moody, a été, lundi après-midi vers les deux heures, la victime d'un sérieux accident.

— Elle venait de porter le dîner à son père et en revenant de la filature Merrimack, elle arriva chez l'un de ses oncles qui habite au No. 18 de la rue Race.

— Elle était au deuxième étage, lorsque par curiosité elle ouvrit une fenêtre et se pencha dans le vide. L'enfant perdit l'équilibre et tomba lourdement sur le sol.

— Dans sa chute, la malheureuse petite s'est fracturé le bras droit.

— Le Dr. Rochette, mandé en toute hâte, a conseillé de conduire l'enfant à l'hôpital où elle a reçu les soins empressés des médecins.

## ANIMAUX MORTS

M. Logan, l'assistant-gérant général du Grand-Tronc, a écrit une lettre au maire Laporte, se plaignant que le service de l'enlèvement des animaux morts est très mal fait. Un gros chien, tué par un tramway, en face des bureaux de la Compagnie, rue McGill, serait resté exposé la nuit à la puerie, bien que le bureau d'hygiène et le Département de l'incinération aient été notifiés de la chose.

— On a été donné pour que cela ne se répète pas.

## Le calomel ruine la santé

et ne devrait être employé que sous la prescription d'un médecin. Pour une purgation douce, prenez les Pilules de Managore et de Noix Longues du Docteur Hamilton.

— Pas de resserrement, ni de douleurs, soulagement certain contre le mal de tête, la constipation et la torpeur du foie. N'employez que les Pilules du Dr Hamilton, prix 25 cts.

## COURRIER D'OTTAWA

**La tempête cause des dégâts. — Absent. — Assailli et volé. — En promenade. — De retour. — Une nouvelle succursale de Banque. — En vacances.**

3 août 1904.

La tempête de samedi a causé beaucoup de dommages au magasin J. A. Faulkner, ainsi qu'à l'épicerie de M. P. L. Foisy. Au premier endroit sur-tout, l'eau est montée près de deux pieds de la cave, endommageant les marchandises pour plusieurs centaines de piastres.

— L'épicerie de M. Dagenais au coin des rues Friel et Carrière, a aussi souffert de la tempête. Des réclamations seront envoyées à la corporation.

— Mgr Routhier est allé à Plantagenet lundi, où il a assisté aux funérailles de son cousin germain, M. L. H. Proulx.

— Le Rév. M. Motard, curé de Saint-Joseph d'Orléans, sera absent de sa paroisse toute la semaine. Un Rév. Père de l'Ordre des Capucins le remplacera pendant son absence.

— Vers dix heures lundi soir, un nommé Christophe Conroy, demeurant 578 rue Wellington, est entré au poste de police, la figure toute pleine de sang. Ses yeux noirs et le nez brisé, il raconta son histoire au détective O'Meara. Il ne se souvenait pas à quel endroit dans la rue Sparks, un étranger lui avait demandé des renseignements, puis l'avait invité à entrer dans un hôtel pour se rafraîchir. Il avait accepté. Après qu'ils eurent bu quelques verres, ils sortirent pour se rendre dans un autre hôtel. Alors l'individu lui asséna de vigoureux coups de poing à la figure jusqu'à ce qu'il tombât évanoui. A son réveil, il constata que la poche de son pantalon avait été coupée et que \$25 s'étaient perdus.

— L'inspecteur Gilhooly, le sergent Joliat et le détective O'Meara ont pris l'affaire en mains.

— M. Hector Verret est de retour de Québec.

— M. Nosse, Consul honoraire, est arrivé à Ottawa avec ses trois filles. Le public d'Ottawa sympathise avec cette famille qui vient d'être cruelle-

ment éprouvée par la mort de madame Nosse.

— Mlle Rhéa Desrosiers, de Joliette, qui était en promenade chez son frère M. V. Desrosiers, pharmacien, est partie samedi matin avec Mlle Fleurette Larose, pour aller camper au Septième Lac, avec la famille de M. l'avocat Guilbault, de la société Renaud et Guilbault, de Joliette. Mlle Larose sera de retour à Ottawa, au commencement de septembre.

— Mme J. M. Briand est partie pour un voyage dans les cantons de l'Est.

— M. Charroin, artiste-peintre est arrivé hier soir, d'un long voyage à Paris et Rome.

— Madame Rodolphe Girard, épouse du rédacteur en chef du "Temps" et son fils Réginald sont de retour d'un voyage d'un mois à la Pointe-Bleue (Lac Saint-Jean).

— M. F. C. Poucette, depuis un an égaré, à Ottawa, de la compagnie Mercantile International vient d'être transféré à Toronto.

— La Banque d'Ottawa a décidé d'ouvrir sous peu une succursale à Morrisburg.

— M. J. Laurin, barbière, rue Clarence, est entré dans sa maison d'été, au pont Billings, la semaine passée.

— Mlle Adèle Chevrier, gérante du département de la lingerie à la maison C. Ross, est partie pour un voyage à Québec. En revenant, elle arrêtera quelque temps à Montréal où elle sera l'hôte de Mme Malo.

— Mme P. H. Poupore, de Montréal, est en visite chez sa mère, madame Racicot.

— Mlle V. Beaudoin, rue St-Patrice, est de retour d'un voyage à Joliette où elle fut l'hôte de M. Rév. M. Bélangier, curé de l'endroit.

— M. Henri Glaude, de la maison Bryson Graham, est parti lundi pour une vacance de trois semaines à Papineauville. Il sera l'hôte de Mme Laflair.

— Mlle Dora Vincent, de Sudbury, est à Ottawa, l'hôte de Madame Fink, rue Bolton.

## A ST-ISIDORE DE LAPRAIRIE

**Feu Mme Napoléon Dubuc. — En promenade. — En villégiature.**

3 Août, 1904.

Hier matin ont eu lieu au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis, les funérailles de feu Madame Napoléon Dubuc, née Flavie Dubuc, décédée à l'âge de 72 ans. Atteinte de cancer de l'estomac, malade qui ne pardonne pas, cette brave femme s'est éteinte après avoir enduré avec patience et résignation, les vrais chrétiens et les terribles maux que donne cette terrible maladie. A. M. N. Dubuc, son époux et au reste de la famille, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Le service funèbre fut chanté par le Rév. S. Maynard, curé de la paroisse.

Les porteurs étaient Messieurs Téléphore Brassard, Narcisse Dubuc, Phéline Grégoire, Joseph Dubuc, fils de Louis; Narcisse Toupin, Joseph Poupard, marchand.

— MM. Louis et Joseph Dubuc battaient la marche.

— Les personnes présentes aux funérailles, remarquons M. Napoléon Dubuc, M. et Mme Gilbert Toupin, St-Isidore, M. et Mme Caville Toupin, St-Christostome; M. et Mme Vital Toupin avec leur deux filles, St-Pie, comté de Bagot, Madame Harri de Montréal; M. et Mme Pier-Bulteau, St-Urbain; M. et Mme Elie Simon, St-Martin; M. et Mme Narcisse Beaudin, St-Christostome; M. et Mme Dostit Bulteau, St-Michel de Napierville; M. et Mme Octave Charron, St-Constant; Le docteur et Mme D. Chouinard, St-Isidore; M. et Mme J. A. Lacetot, M. et Mme Poupard et Mme V. N. Colpron, M. et Mme J. A. Lacetot, M. et Mme Dr N. Prevost, M. et Mme Cyprien Hébert, M. et Mme Lorenzo Longtin, M. et Mme Edmond Guérin, M. et Mme Joseph Poupard, M. et Mme Narcisse Demers, M. et Mme Olivier Demers, M. et Mme Sylvie, M. et Mme Henri Lemire, M. et Mme Théodore Gervais, M. et Mme Richard Dupuy, M. et Mme Cléophas Beaulieu, M. et Mme Antoine Dubuc, M. et Mme Isaac Phélie, M. et Mme Antoine Dubuc, M. et Mme Théophile Dubuc, M. et Mme Stanislas Girard, Saint-Isidore; Madame Vinet, de Saint-Urbain; M. et Mme Siméon, Phélie, M. et Mme Julien Gervais, M. et Mme L. Dubuc, M. et

M. et Mme Césaire Gervais, M. et Mme Hermidas Gervais, M. et Mme Joseph Grégoire, M. et Mme Simon Patenaude, M. et Mme Chrysologue Myre, Joseph Lefrançois, M. et Mme Rémi Massé, M. et Mme Louis R. Trudeau, M. et Mme Anthyme Grégoire, M. et Mme Jos. Desjardins, M. et Mme Louis Bazinet, M. et Mme Arthur Dubuc, M. et Mme Augustin Dubuc, M. et Mme J. Malo, M. et Mme Malo, M. et Mme Jacques Poupard, M. et Mme Pierre Dubuc, M. et Mme Uldéric Brais, M. et Mme Johnny Laplante, M. et Mme Hermidas Dubuc, M. et Mme Longtin, et O. Barre, M. et Mme Olympe Lamontagne, M. et Mme Alexis Dubuc, M. et Mme Jeanne et Elise Beaudin, M. et Mme Elise Beaudin, M. et Mme N. Leclerc, Saint-Isidore, M. et Mme Gilbert Toupin, M. et Mme L. Poupard, M. et Mme Charles Beaudin, M. et Mme Alexis Payant, M. et Mme Flor. Faillie, M. et Mme Alexis Payant, M. et Mme Flor. Faillie, M. et Mme Joseph Vannier, Saint-Isidore, et un grand nombre d'autres.

— Les Révérendes Sœurs Catherine D. Euebe et Marie Pierre, nées Léonie et Angéline Toigas, depuis au-delà de 20 ans en mission aux Etats-Unis et à Vancouver, sont avec leur mère Mme Vve Charles Toigas, de Montréal en promenade pour une huitaine chez leurs oncles et cousins MM. Théodore Gervais, Arsène et Richard Dupuis. Lundi elles étaient les hôtes du Révérend S. Maynard, curé de St-Isidore.

— Mlle Marie-Louise Dubuc, de Clifton comté de Compton, est en promenade pour quelques temps chez ses oncles MM. Edmond Gervais et Arthur Dubuc.

— M. et Mme Arthur Langevin, de Montréal, qui passent l'été à St-Isidore, ont le plaisir de faire part à

## Thé de Ceylan VERT OU NOIR

Est meilleur que le thé de Chine ou du Japon. N'acceptez pas cette affirmation comme un fait. Essayez une seule fois le Thé de Ceylan et prouvez-le vous même.

En Vente chez tous les Epiciers de Première Classe

102-2-4

## ALLEZ-VOUS CAMPER ?

Commandez votre tente et vos accessoires. C'est un AUVENT qu'il vous faudra pour votre chalet, c'est un DRAPEAU pour votre camp ou votre YACHT, c'est un imperméable, un casque, etc. Nous fabriquons tout ce qu'il faut aux "Sportsmen", qui veulent être à l'épreuve des intempéries de la température.

**CIE D'AUVENTS DES MARCHANDS,**

Sont le comble de la perfection. Prompt service à bas prix.

1477 rue Notre-Dame. Tél. Bell Main 3330.

## TAPIS

Les commandes données de bonne heure auront notre immédiate attention, tandis que vous goûterez les douceurs de la vie des champs ou celles des bords de mer.

Les instructions par la poste au sujet du battage de tapis, changement de meubles, nettoyage de literie, etc., auront notre attention immédiate, de façon à ce que vos maisons soient prêtes à vous recevoir au retour des vacances.

Tapis, Carpets, Rideaux, Lits, Matelas, Literie, Rug Japonais aux prix de solde.

**EDFICE EMPIRE**

Thomas Ligget, 2474-2476 rue Ste-Catherine MONTREAL

## COURRIER DE GASPE

**La fête de Sainte-Anne. — Un pèlerinage. — La température. — Les tribunaux.**

31 juillet, 1904

Comme à l'ordinaire, la Sainte-Anne a été célébrée avec solennité à Percé et y a attiré une grande foule. Le pèlerinage à la statue de la Sainte-Anne a eu lieu après la messe. On sait que le monument a été élevé il y a 15 ans sur le sommet de la montagne, au pied de laquelle est bâti le village de Percé, et depuis, on l'appelle le Mont-Sainte-Anne.

— La température se tient toujours chaude. Elle est diminuée de temps à autre par des ondées qui font un grand bien à la récolte.

— Les termes de la cour de magistrat, présidé par le Magistrat Tremblay, de New-Carlisle, aura lieu durant la semaine, à la Rivière-Au-Renard. Celui de la cour du circuit, tenu par le juge Carroll, suivra.

— M. Galarneau, ancien curé, ont prêtés leur concours à M. le curé de cette paroisse, dans les travaux de la célébration de la fête.

— L'ordre n'a été troublé par aucun incident désagréable, et même, com-

me d'habitude d'ailleurs, l'ouvrage des champs et de la mer, a été suspendu par toutes la paroisse, de même que pour un dimanche.

Souhaitons que notre population conserve toujours intact, dans toute la province, la salubre solennité de la Sainte-Anne.

— La température se tient toujours chaude. Elle est diminuée de temps à autre par des ondées qui font un grand bien à la récolte.

— Les termes de la cour de magistrat, présidé par le Magistrat Tremblay, de New-Carlisle, aura lieu durant la semaine, à la Rivière-Au-Renard. Celui de la cour du circuit, tenu par le juge Carroll, suivra.

— M. Galarneau, ancien curé, ont prêtés leur concours à M. le curé de cette paroisse, dans les travaux de la célébration de la fête.

— L'ordre n'a été troublé par aucun incident désagréable, et même, com-

Mme Johnny Demers, M. Marc Dupuis, M. et Mme Chery, Vannur, M. et Mme Théodora Demers, M. et Mme François Fife, M. et Mme Octave Hébert, M. et Mme Arthur Toupin, avec leur fille Blanche, M. et Mme Nar-

cisse Dubuc, Saint-Isidore, M. et Mme Gilbert Toupin, M. et Mme L. Poupard, M. et Mme Charles Beaudin, M. et Mme Alexis Payant, M. et Mme Flor. Faillie, M. et Mme Alexis Payant, M. et Mme Flor. Faillie, M. et Mme Joseph Vannier, Saint-Isidore, et un grand nombre d'autres.

— Les Révérendes Sœurs Catherine D. Euebe et Marie Pierre, nées Léonie et Angéline Toigas, depuis au-delà de 20 ans en mission aux Etats-Unis et à Vancouver, sont avec leur mère Mme Vve Charles Toigas, de Montréal en promenade pour une huitaine chez leurs oncles et cousins MM. Théodore Gervais, Arsène et Richard Dupuis. Lundi elles étaient les hôtes du Révérend S. Maynard, curé de St-Isidore.

— Mlle Marie-Louise Dubuc, de Clifton comté de Compton, est en promenade pour quelques temps chez ses oncles MM. Edmond Gervais et Arthur Dubuc.

— M. et Mme Arthur Langevin, de Montréal, qui passent l'été à St-Isidore, ont le plaisir de faire part à

leurs nombreux amis de la naissance de leur quinzième enfant, qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Louis-Philippe.

— M. et Mme Edouard de Blois, avec ses petits enfants Germain, Hortense, Marie-Antoinette Chouinard, sont partis pour une promenade de huit jours à Lacolle chez M. et Mme J. E. Pinsonneault, marchand de l'endroit.

**UN MOIS SANS MANGER**

Washington, R.-I., 3 août. — John Parran, un habitant bien connu dans nos parages, vient de mourir, à la suite d'une attaque de paralysie dont il avait été frappé il y a un mois.

Pendant tout ce temps, M. Lamberton n'avait pu prendre aucune nourriture.

Il était âgé de 51 ans. En bonne santé, il pesait plus de 200 livres, étant haut de taille et de forte constitution. Mais son jeûne prolongé l'avait réduit à l'état de squelette.

S'étant marié jeune, il fut père de 16 enfants, dont trois lui survivaient, ainsi que Mme Lamberton.

son du caletier.





Nos magasins sont ouverts tous les soirs à six heures excepté le samedi.

# Dupuis Frères

Les commandes par la maille sont exécutées avec soin.

## TISSUS de FANTAISIE pour ROBES

NOUVELLE IMPORTATION

Etamine de Fantaisie, Pure Laine, Largeur 36 pouces, à 25c la verge

C'est tout ce qu'il y a de nouveau dans le genre, très jolies combinaisons de couleurs, dans les nuances à la mode. Le choix est très varié, nous y voyons; mélange de blanc avec gris pâle, gris argent, gris fer, gris bleu, bleu et rouge.

Aussi: mélange de vert, émeraude avec noir, grenat et vert, cardinal et vert, bleu-marin et vert, brun et vert, vert bouteille avec or, bleu prune avec rouge, violet avec vert, myrte avec rouge foncé et bleu-marin avec or. Ces nouveaux tissus sont maintenant en vente, installation sur la première table à l'entrée de notre rayon des tissus de fantaisie pour robes, premier plancher.

## BLOUSES D'ETE POUR DAMES

Nous sommes à faire de Nouvelles Réductions dans les Prix

Encore 75 doz. de blouses blanches à sacrifier. Voyez notre annonce de Samedi ou mieux encore venez visiter notre département.

### AU Soubassement

Vaisseaux Emailés,  
Verrerie, Etc., Etc.

|                                                                                                                                                                    |        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Gobelets en granit émaillé, capacité 3 pintes, prix                                                                                                                | 16c    |
| Soupières en granit émaillé, capacité 14 pintes, prix                                                                                                              | 79c    |
| Soupières en granit émaillé, capacité 12 pintes, prix                                                                                                              | 72c    |
| Bols à mains en granit, 13 pouces, prix                                                                                                                            | 15c    |
| Théières et Cafetières en granit émaillé, capacité 2 pintes, prix                                                                                                  | 19c    |
| Théières et Cafetières en granit émaillé, capacité 3 pintes, prix                                                                                                  | 22c    |
| Plats à vaisselle en granit, capacité 10 pintes, prix                                                                                                              | 48c    |
| Plats à vaisselle en granit, capacité 12 pintes, prix                                                                                                              | 69c    |
| Verres à vin en crystal fin, forme cloche, prix la douzaine                                                                                                        | 35c    |
| Sets à limonade, un pot et six verres richement décorés, prix du set                                                                                               | 65c    |
| Sets de toilette pour chambre à coucher (10 morceaux) semi-porcelaine blanche, prix                                                                                | \$1.75 |
| Cabarets nickelés et en nickel—Grande variété, différentes qualités et différentes formes, dans tous les prix à partir de 6c, 8c, 19c, 20c, 25c en montant jusqu'à | \$1.00 |

**DUPUIS FRERES** Le Grand Magasin Départemental de l'Est  
1571 à 1589 RUE SAINTE-CATHERINE—CITE

## FILATURES PROSPERES

Les filatures de coton de la vallée de Pawtuxet jouissent d'une grande prospérité inconnue ailleurs

Arctic, R.-I., 3 août.—Pendant qu'une grève monstrueuse bat son plein à Fall-River et que dans la vallée de la Blackstone les ouvriers des fabriques de coton n'attendent à une réduction de salaires ou de la production, les filatures de la vallée de la Pawtuxet jouissent d'une prospérité inconnue ailleurs.

Nos manufacturiers de coton, bien que ne réalisant pas de gros bénéfices, de ce temps-ci, ne réduisent pas les gages de leurs employés et ceux qui avaient eu recours au chômage pour diminuer la production, qui était surabondante, vont reprendre leurs travaux en plein.

Hier matin, la vaste filature de coton de la compagnie Coventry, à Anthony, a repris ses opérations à 58 heures par semaine. Depuis quelque temps, on n'y travaillait que 40 heures par semaine, soit 5 journées de 8 heures.

Les filatures de la compagnie Quinick, sont aussi en pleine opération, et tout y marche à souhait sous la direction éclairée du surintendant O. B. Parker.

On vient d'installer dans ces filatures de nouvelles et puissantes machines estimées à plusieurs milliers de dollars. C'est de bon augure. On n'y voit pas évidemment l'avenir sous de trop sombres couleurs.

## COURRIER DE HULL

Au Conseil de Ville.—Affreusement brûlé.—Feu Mme N. E. Cormier.—Grave accident.—La proie de l'onde. En promenade.—Décès.

Le conseil de ville a tenu sa première assemblée régulière le mois d'août, lundi soir. Le principal sujet de discussion fut l'engagement d'un ingénieur pour surveiller les travaux de complétion de l'aqueduc. Plusieurs échevins suggèrent l'engagement de l'ingénieur Hamel, tandis que d'autres favorisaient l'engagement de M. P. A. Berthiaume, présentement à l'emploi de la compagnie Eddy. Après une longue discussion, le conseil a décidé de remettre la question à la prochaine assemblée qui aura lieu lundi prochain.

A part ce sujet, le conseil a décidé de demander immédiatement des souscriptions pour la complétion de l'aqueduc. Ces souscriptions seront reçues jusqu'au 25 du courant.

D'ici à la même date, le conseil recevra les offres pour l'achat des débris du règlement No 93, se montant à \$54,000.

Un comité spécial a été nommé pour faire l'examen de l'état du pont de la rivière Gatineau et du chemin y conduisant et faire rapport à la prochaine assemblée.

Le nouveau record, M. H. A. Goyette, recevra \$50 par mois pour ses services.

Une motion des échevins Poirier et Fontaine, pour engager M. Hamel comme ingénieur de la ville à \$150 par mois a été déclarée hors d'ordre par le maire.

Sur motion des échevins Ste-Marie et Poirier, le conseil a décidé de résilier et annuler le contrat conclu entre la ville et la Hamilton Powder Co., autorisant cette dernière à tenir dans les limites de la ville un entrepôt pour l'emmagasinage des matières explosives.

Un comité, composé des échevins Poirier, Labelle et Ste-Marie, a été nommé pour se joindre aux représentants du conseil de ville d'Ottawa, qui se rendront prochainement auprès des autorités du Pacifique Canadien pour décider de la question de l'éclairage du pont interprovincial.

Une motion des échevins Scott et Gagnon, ayant pour effet de démettre de ses fonctions le percepteur de l'aqueduc, M. Urbain Viau, a été rejetée sur la division suivante:

Pour—Les échevins Oiles, Scott, Gagnon et Desmarais.  
Contre—Les échevins Helmer, Ste-Marie, Poirier, Bourque, Fontaine et Mousseau.

MM. Wright, Talbot et Graham, au nom de leur cliente, Mme P.-T.-C. Dumais, réclame de la corporation \$389 pour blessures qu'elle aurait reçues, le 7 juillet dernier, en tombant sur un trottoir défectueux dans l'avenue St-Jacques. Cette réclamation a été renvoyée aux avocats de la ville.

Le conseil s'est ensuite ajourné à lundi prochain.

M. François Goulet, un journalier à l'emploi de Mme Jos. Lemieux, marchand de bois, et demeurant avec sa famille rue St-Henri, a été affreusement brûlé l'avant-dernier nuit par l'explosion d'une lampe à pétrole. M. Goulet revenait de travailler à minuit et voulait avant de se mettre au lit prendre une bouchée. En enlevant la lampe de sur un meuble, il la fit tomber sur le bord. Elle se renversa et fit explosion, communiquant le feu aux vêtements de la victime. En un instant les flammes avaient pénétré jusque dans les chairs du pauvre malheureux. Heureusement, des personnes de la maison accoururent et jetèrent une couverture sur les flammes qui furent éteintes, non sans avoir toutefois causé d'horribles blessures sur le cou, les bras et le dos de M. Goulet. Le docteur Archambault a pansé le blessé qui devra passer plusieurs semaines au lit, avant de reprendre son travail.

Madame Cormier, née Sophie Bourgeois, épouse de M. N.-E. Cormier, garde-chasse de police, à l'emploi du gouvernement de Québec, est décédée samedi soir à sa résidence, à Aylmer, des suites d'une attaque de paralysie. La défunte était âgée de 50 ans. Elle était la fille de feu Alexandre Bourgeois autrefois d'Aylmer. Elle laisse pour pleurer sa perte, un époux, un garçon et deux filles, M. Narcisse Cormier, Mlle Emma et Mlle Vm. Bonier de Yorktown, T.N.

Elle était la sœur de Mme Théophile Viau, de Hull; Léa Bourgeois, de Montréal, et Mme Bergeron et J. Bourgeois, d'Aylmer. Sa mère, Mme Alexandre Bourgeois, vit encore et demeure à Aylmer.

Les funérailles ont eu lieu hier matin, au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis.

Un jeune garçon âgé de 11 ans, nommé Rosario Gaudreau et dont les parents demeurent sur la rue Catherine, a failli se tuer instantanément, samedi soir, en tombant du toit d'une maison, à une hauteur de trente pieds environ.

L'accident est arrivé au coin des rues Chaudière et Catherine. Il était environ 7 heures et des ouvriers étaient encore occupés à travailler la construction d'un toit sur la maison, quand le jeune Gaudreau,

## LA S.C. S. CARSLY, Limitée

### La VENTE de la NOUVELLE ADMINISTRATION A été Splendiblement Lancée

Le plus grand événement de l'année a été remarquablement bien lancé aujourd'hui. Le magnifique étalage de Bon Marché pratique et de saison a attiré des foules enthousiastes d'acheteurs matinaux. LA NOUVELLE ADMINISTRATION s'est surpassée dans une préparation faite de main de maître de marchandises parfaitement de confiance aux plus bas prix dont on ait jamais entendu parler. Au moment où nous écrivons ces lignes, les allées et les comptoirs sont encombrés de dames qui font preuve de leur appréciation des valeurs par leurs achats généraux.

### La Nouvelle Administration RÉDUIT les PRIX des TAPIS

Les tapis offerts sont aussi bons que n'importe quel autre que nous aurons en stock pour l'automne. — Leur seul défaut est que nous n'avons pas suffisamment de ces dessins spéciaux et nous avons décidé de réduire les prix de toutes les pièces de tapis de 25 pour cent. La verge qui en dessous, les qualités Tapestry, Bruxelles, Velours, Wilton, et Axminster, sont comprises dans cette vente spéciale et tomberont sous le coup de la même échelle de prix réduits. Apportez tout le dimension des chambres ou chambres que vous voulez couvrir, cela épargnera du trouble. Détail des réductions:

|                                         |     |
|-----------------------------------------|-----|
| Tapis qui se sont vendus 40c, réduits à | 32c |
| Tapis qui se sont vendus 45c, réduits à | 36c |
| Tapis qui se sont vendus 50c, réduits à | 40c |
| Tapis qui se sont vendus 55c, réduits à | 45c |
| Tapis qui se sont vendus 60c, réduits à | 50c |
| Tapis qui se sont vendus 65c, réduits à | 55c |
| Tapis qui se sont vendus 70c, réduits à | 60c |
| Tapis qui se sont vendus 75c, réduits à | 65c |

Toutes les Carpettes carrées cousues, en Tapestry, Bruxelles, Velours, Wilton, etc., réduites de 25 pour cent.

### PRIX REDUITS SUR MEUBLES JOLIS

Une révision de stock par la Nouvelle Administration, a réduit nombre de meubles défectueux de bel ameublement qui ont reçu l'ordre de partir à des prix tels qu'ils seront vite écoulés. Voici les détails:

**TABLES A DINER de \$6.50 POUR \$5.30**  
Seulement 10 tables à diner en bois franc, fini chêne dur, dessus, 42 par 48 pouces, 6 pieds solides, dessin propre, la table s'étend jusqu'à 6 pieds et vaut splendide \$6.50. Prix de vente de la Nouvelle Administration, \$5.30.

**COUCHETTE EMAILLEE et MATELAS (complet)**  
Offre spéciale durant la vente de la Nouvelle Administration.  
Couchette emaillee, blanche, choix de quatre largeurs. Bon sommier et matelas complet, valant \$9.00. Prix de vente, \$7.50.

**BUFFETS de \$11.00 POUR \$9.75**  
Seulement 6 buffets de frêne, préparé, fini doré, place blanche, 14 par 24. 2 tiroirs à couillerie et à serviettes, large armoire double, très chic dessin. Valant \$11. Prix de vente de la Nouvelle Administration, \$9.75.

### Magnifiques valeurs en Draperies et Rideaux en Dentelle

Créées par les efforts de la Nouvelle Administration.  
40 paires de rideaux en dentelle Nottingham blanche, exquis dessin fleur, bonne grandeur. Valeur supérieure à \$1.10. Prix de vente de la Nouvelle Administration, la paire, 74c.

Portières en Corde. — Une collection variée de couleurs unies et mélangées, rouge, vert et bleu. Prix réduit de la nouvelle administration, qualité \$4.20 pour \$3.50, qualité de \$5.75 pour \$5.20, qualité de \$6.25 pour \$5.50.

220 verges de mousselines artistiques spéciales pour rideaux, dans les teintes jaunes, bleus et roses, 44 pouces de large, régulier, 22c. Prix de vente de la nouvelle administration, 16c.

### Cants en Cheveau pour Dames

Deux occasions intéressantes offertes à l'occasion de la vente par la Nouvelle Administration.  
55 douzaines de gants de cheveau laqués, dans les points suivants: 5-1-2, 5-3-4, 6, pour dames. Prix régulier, 90c. Prix de vente de la Nouvelle Administration, la douzaine, 33c.

72 douzaines de gants en véritable cheveau français, en une bonne variété de nuances, 4 boutons fermoirs, pour dames, régulier, \$1.10 la paire. Prix de vente de la Nouvelle Administration, 75c.

### Culottes pour Garçonnetts

350 culottes pour garçonnetts, faites de chevelotte gris foncé et bleu marine, toutes doublées, boutons fermoirs, grandes, 22 à 25 pouces. Régulier, 65 cents. Prix de vente, 49c.

Grandes de 29 à 34 pouces. Régulier, 90 cents. Prix de vente, 68c.

### Réveille-Matin, 46c

Seulement 125 bons réveille-matin forts, en nickel, mécanisme recommandé, durable, bien faits et pourvus d'une puissante cloche d'alarme. Régulier, 80 cents. Prix de vente, 46c.

### Couvrepieds Alveoles

RÉGULIER \$1.50. RÉDUCTION \$1.15.  
72 paires de couvrepieds blancs alvéolés, exquis dessin soulévé, grandeur, 2-1-4 par 2-1-2 verges. Régulier, \$1.50. Prix de vente, \$1.15.

## NOUVELLE PRIME

### PORTRAIT DE S.G. Mgr F.-X. CLOUTIER

#### EVEQUE DES TROIS-RIVIERES

Magnifique lithographie sur papier de luxe. Grandeur 16 x 20.

CE PORTRAIT EST ENVOYÉ

## GRATUITEMENT

A TOUT ABONNÉ, SUR PAIEMENT DE

3 MOIS D'ABONNEMENT.

## LE JOURNAL

71 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

### ELLE SUCCOMBE A SES BLESSURES

Manchester, N.-H., 3 août.—Mme Prosper Dion, la victime du terrible accident qui est survenu à Hooksett, mardi dernier, est décédée lundi soir, à neuf heures et demie, à l'hôpital Notre-Dame de Lourdes, où elle a été transportée immédiatement après l'accident. La défunte était âgée de 30 ans. Elle laisse six enfants et cinq enfants, dont l'aînée n'a que 12 ans. Le dernier n'a que dix-huit mois.

Le corps a été transporté à Hooksett lundi soir, par les entrepreneurs de pompes funèbres A. L. Gadois et Cie. Les funérailles ont eu lieu ce matin.

Les détails de cet affreux accident sont encore présents à la mémoire des lecteurs. On sait que la foudre, après avoir démolie une partie de la maison, a frappé Mme Dion au pied gauche et lui a causé une blessure grave. Le courant électrique a mis le feu aux vêtements de la pauvre femme et Mme Dion a été brûlée jusqu'à la ceinture. Malgré les soins les plus empressés de médecins et des religieuses de l'hôpital, elle a expiré lundi soir.

### VOITURE CONTRE TRAMWAY

Hier matin, M. Louis Trotter, commis-voyageur pour une maison commerciale des Trois-Rivières, tournait l'angle de la rue Notre-Dame

## LA GREVE DE FALL-RIVER

La situation n'est pas changée et la grève pourrait durer bien longtemps

Fall-River, Mass., 3 août.—Contrairement à ce que plusieurs personnes prédisaient dans le cours de la semaine dernière, les filatures de Fall River qui se trouvent actuellement fermées dans la grève, sont restées closes lundi matin et la population de notre ville a vu commencer très paisiblement la seconde semaine de la lutte entre les patrons et leurs ouvriers. Comme d'habitude les filatures de M. C. D. Borden ne se sentent aucunement des effets de la grève et aujourd'hui elles fonctionnent comme d'habitude.

D'après ce que disent les chefs ouvriers, les propriétaires des filatures seront obligés d'ouvrir leurs portes avant longtemps et ils seront forcés d'agir ainsi par la condition du marché. Lorsqu'on inaugura la grève il y avait un surplus considérable sur le marché et les prix étaient très bas. On prétend maintenant que la production étant beaucoup diminuée par le chômage des filatures, les prix du coton augmentent et alors on sera obligé de faire fonctionner les filatures comme auparavant, ou bien l'on s'exposera à perdre beaucoup.

Lundi soir, le secrétaire Jackson, de l'union des slashers-tenders, a déclaré de nouveau, comme il l'a fait il y a quelque temps, que c'est le chômage et non une réduction de gages, qui aurait une bon effet sur le marché. Il est encore du même avis aujourd'hui.

Les différents secrétaires des unions sont restés à leurs bureaux lundi pendant toute la journée afin de continuer les plans de la grève. Ils réalisent que la grève peut seulement commencer et qu'elle pourrait bien être de longue durée. Une foule de gens n'appartiennent pas aux unions et ils ne se soucient pas de la grève.

Depuis samedi soir, tout a été paisible en ville. On dirait que les ouvriers jouissent d'une trêve et qu'ils ne sont aucunement en grève. Depuis quelques jours, ceux qui se plaignent le plus, ce sont les propriétaires des buvettes. On rapporte que le commerce des liqueurs est très paisible et tout indique qu'il le sera encore plus à mesure que la grève se continuera.

Aujourd'hui la situation est la même qu'elle était samedi dernier et on continue la lutte engagée depuis une semaine.

### UN ECHAFAUDAGE S'ECROULE

Un mort et deux blessés

Worcester, Mass., 3 août.—Un échafaudage s'est brisé à l'établissement de J.-B. Garland & Cie., rue Grafton, lundi matin, et un brave ouvrier a perdu la vie en tombant sur les rails de la Consolidated. Deux autres ouvriers ont également fait la culbute, mais avec des résultats moins fatals que leur compagnon.

Le terrible accident est arrivé vers 10 h. 15, avant-midi. William R. Verge, 35 ans, et domicilié rue Chandler No 174-1-4, Albert E. Stunsall, 29 ans, 13 rue Cheever, et un nommé Arthur Bérard d'Auburn, couvreur, étaient montés sur un échafaudage, occupés à réparer le toit du magasin J.-B. Garland & Cie., 15 rue Grafton. L'échelle de 40 pieds, sur laquelle se tenaient les ouvriers, céda tout-à-coup sous leur poids et les malheureux furent précipités dans la rue d'une trentaine de pieds de hauteur.

Verge piqua une tête sur la voie électrique et se fractura le crâne. L'ambulance le transporta en toute hâte au City Hospital, mais il mourut avant d'y arriver. Le Dr. Doten, médecin ambulancier, fit mander une autre voiture d'ambulance pour recueillir le compagnon de Verge, qui s'est également infligé des blessures qui mettent sa vie en danger.

Les deux autres blessés, Stunsall et Bérard, furent transportés à l'hôpital. Stunsall est en état de danger, mais on croit qu'il pourra se rétablir. Bérard est en état de danger, mais on croit qu'il pourra se rétablir.

### CERTIFIARI

Dans la cause de Wm. Pang, condamné le 25 juillet à \$5 d'amende pour avoir sollicité des passagers pour les tramways "Seeing Montreal", les avocats du défendeur ont fait signifier au recorder un avis de certifiari pour en appeler du jugement rendu et le faire casser.

## AVIS DE CONCOURS

Pour le prix de l'Association des Architectes de la Province de Québec

CONDITIONS:—(A) Être employé dans un bureau d'Architecture membre actif de l'Association et être résident de la Province de Québec.

(B) Avoir passé l'examen préliminaire de l'Association.

(C) Avoir passé l'examen et avoir été admis à l'immatriculation à l'Université McGill (Art Matriculation).

(D) Produire les certificats attestant que ces conditions A, B, C, ont été remplies.

RECOMPENSE:—Le vainqueur du Concours recevra gratuitement le COURS complet de Bachelier en Architecture avec les degrés à l'Université McGill, ce cours durant quatre ans. Le concurrent s'engage tacitement à suivre tout le cours, les seules exemptions étant malades, "force majeure".

CONCOURS:—Le Concours aura lieu dans les Salles de l'Association, 5 Beaver Hall Square, les 14 et 15 Septembre 1904.

(1) Premier Jour: 9 h. m., à 1 p. m.—Dessin à main levée, sur modèle.—Dessin géométrique.

2 p. m., à 5 p. m.—Croquis de modèles, à détails classiques.

(2) Deuxième jour: 9 h. m., à 6 p. m.—Composition.

(3) Une feuille d'ordres mise à l'ordre à loisir sera présentée à l'ouverture de la première séance.

(4) Les étudiants apporteront leurs planches à dessiner, leurs instruments et leur matériel. Le papier seulement sera fourni.

J. E. VANIER, Secrétaire.

Montréal 20 Avril, 1904.  
5 Beaver Hall Square.

### EXAMEN MATRICULAIRE D'ARCHITECTURE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL

PREMIÈRE DIVISION.  
1. Anglais (Composition, Dictée, Grammaire).  
2. Histoire d'Angleterre.  
3. Arithmétique.

DEUXIÈME DIVISION.  
1. Littérature anglaise.  
2. Français.  
3. L'une des matières suivantes:—Le Grec, le Latin, l'Allemand, la Physiographie, la Botanique, la Chimie ou la Physique.  
4. Algèbre, 1re partie.  
5. Géométrie, 1re partie.  
6. Dessin à main levée et géométrique.—Le concours remplacera le No. 6.

UN REMÈDE GARANTI CONTRE LES HÉMORRHOÏDES, cuisantes, intérieures, saignantes ou protrusées. Votre pharmacien vous remettra l'agent "L'Éclair" sans vous guérir pas dans 4 à 14 jours. 50c. 165-m-j-jno

## EFFICACES

En tous climats et en toute saison.

## Les PILULES

DE NOIX LONGUE

## de McGALE.

Elles stimulent le Foie et les Reins, guérissent les Maux de tête, les dérèglements d'Estomac, la Constipation chronique; elles nettoient et purifient le sang, et rendent la peau claire et fraîche. Elles sont purement végétales.

EN VENTE PARTOUT, 25c. LA BOITE, OU EXPÉDIÉES FRANCO DE PORT SOUS RECEPTION DU FRUIT.

**STANTON'S PAIN RELIEF.**  
Le Roi de tous les Remèdes. Quatre Rhumatisme, Coliques, Entorse et Névralgie. Ne vente partout, 25c. la bouteille. Seuls propriétaires, THE WINGATE CHEMICAL CO. LIMITED, MONTREAL, CANADA.





LE JOURNAL

La Cie d'Imprimerie Industrielle  
J. A. CARUFE, Gérant.

ABONNEMENT:  
ÉDITION QUOTIDIENNE:  
Montréal (livraison à domicile) \$3.00 par an  
Hors Montréal (par la poste) 3.50  
ÉDITION HEBDOMADAIRE 1.00

Administration, Main 618  
Rédaction " 3934  
Tout doit être adressé,  
LE JOURNAL,  
71 Rue Saint-Jacques, Montréal

LE PLAN DE M. BARLOW

Justement alarmés des dangers que présente l'état des rues, en l'absence du lavage quotidien, nos édiles se sont concertés et ont chargé l'ingénieur de la cité, M. Barlow, de résoudre le problème. Or voici ce que M. Barlow a trouvé de plus expéditif. On utilisera les quatre voitures-pommes dont se sert la voirie en hiver pour dégraisser les bornes-fontaines et on les placera à quatre endroits différents sur le bord du fleuve, pour pomper l'eau de la rivière dans les tombereaux d'arrosage de la cité. L'un après l'autre les pesants véhicules iront à la précieuse fontaine et retourneront répandre leur précieuse charge dans les rues de la grande ville de Montréal, la métropole du Canada. C'est assez primitif, mais que voulez-vous? Les années sont dures, l'eau est rare et l'arrosage aussi. Mais avec ce système l'on se demande comment seront traités les citoyens qui demeurent au-delà de la rue Sherbrooke par exemple? Combien de fois les rues seront-elles arrosées pendant une semaine? Rendue à la rue Sherbrooke, cette eau vaudra de l'or.

Nous ignorons si le département des chemins va accepter la proposition de M. Barlow, mais si quelqu'un trouve quelque chose de plus rationnel et de plus efficace, il fera bien d'en informer le président quand même.

FEU M. L. Z. MAGNAN

La mort de M. Louis Zéphirin Magnan a causé un deuil profond à Juliette. Le défunt était universellement connu et estimé. Né à Berthier, de parents qui n'avaient pas connu la vie facile d'aujourd'hui, il fut d'abord cultivateur à Saint-Ambrose de Kildare, et son goût pour les affaires l'amena bientôt à abandonner la vie des champs, pour devenir voyageur de commerce.

L'économie qu'il a toujours pratiquée, lui permit, en 1877, de devenir propriétaire de la maison pour laquelle il avait travaillé en qualité de voyageur. Tout le monde sait avec quelle habileté et quel art il a fait prospérer et grandir cette maison, qui aujourd'hui passe, à juste titre, pour une des plus importantes de la province. Les transactions qu'il fit alors furent assez considérables pour lui permettre, en 1882, d'ajouter une écurie, capable de faire concurrence avec les meilleures que nous possédons, à la très importante manufacture qu'il exploitait. En 1900, ses concitoyens, reconnaissant son mérite, le nomèrent digne d'être élu membre du conseil de ville.

M. Magnan est mort à l'âge de 64 ans. C'était un honnête homme dans la force et belle acception du mot. Son dévouement à son pays ne s'est jamais démenti. Il a payé largement de sa personne et de sa bourse, pour aider la cause conservatrice aux jours difficiles. Nous devons à sa mémoire, ce témoignage mérité et à sa famille l'expression de nos sympathies.

MORT DE M. ARMAND LEDUC

M. Armand Leduc, dont nous annonçons lundi la très grave maladie, est décédé hier à l'âge de 35 ans. Le défunt s'était consacré, par son travail et ses connaissances, à la place de notre ville, et il occupait à sa mort, la position importante de gérant de la maison H. Wielder & Co.

NOMINATION DE CURATEURS ET D'INSPECTEURS

Québec, 3 août (Spéciale). — À l'assemblée des créanciers de M. L. A. Robitaille, l'hon. juge Langelier a nommé MM. Geo. Lefebvre et Léonce Taschereau, curateur conjoints et M. P. Lafrance de la Banque Nationale et P. Munro, de Montréal, inspecteurs.

GROS INCENDIE  
RUE SAINT-PAUL

Plusieurs entrepôts de marchandises subissent des dommages assez considérables

Le feu a originé à l'établissement Taylor — Les dommages — La pression de l'eau

Un violent incendie a éclaté hier soir vers les huit heures dans les entrepôts situés au coin des rues Dupré et Saint-Paul.

Le feu a originé dans la chambre des machines, chez M. John W. Taylor & Son. N'eût été la prompte intervention de nos pompiers, nous aurions certainement eu une conflagration enregistreuse. Deux alarmes ont été données presque en même temps, et la brigade au complet s'est rendue sur les lieux.

LA PRESSION DE L'EAU

Fort heureusement, la pression de l'eau était satisfaisante, les milliers de personnes qui ont assisté à l'incendie, se sont demandés avec anxiété ce qu'il en résulterait si l'eau faisait défaut. L'on sait que le réservoir du haut niveau vidé dans la journée par la consommation de la ville ne peut être rempli que la nuit, au cours de la consommation de la nuit, au cours de la consommation de la nuit, au cours de la consommation de la nuit.

À minuit, hier soir, on nous informait que le niveau de l'eau dans le réservoir du haut niveau était normal.

L'INCENDIE

Les établissements de Taylor & Son, Fortier et Monette, P. M. McLagan, Z. L. Limoges, Pabst Brewing Co., et Stroud Tea Co., ont subi des dommages assez considérables.

POMPIERS ASPHYXIÉS

En arrivant sur les lieux de l'incendie les pompiers se sont appliqués à empêcher l'élément destructeur de se communiquer aux bâtiments voisins, c'est pourquoi les entrepôts de M. Z. Limoges, Fortier et Monette n'ont eu à souffrir que de la fumée et de la chaleur qui ont avarié leurs marchandises.

La fumée qui s'échappait de la bâtisse était tellement épaisse, que trois pompiers ont dû se retirer à demi asphyxiés. L'un d'eux a été conduit à l'hôpital Général, et les deux autres à l'hôpital Notre-Dame.

LA NOVA SCOTIA  
STEEL COMPANY

Assemblée des directeurs hier soir, et discussion au sujet de l'état financier de la compagnie

On adopte un plan pour se procurer des fonds nécessaires à l'exploitation des travaux

Les directeurs de la "Nova Scotia Steel and Coal Company" ont eu une assemblée hier à l'hôtel Windsor. Les directeurs dont les noms suivent assistaient à l'assemblée: MM. John F. Stairs, l'hon. James T. McGregory, J. Walter Allison, l'hon. R. Melvin-Jones, Robert Jaffray, Robert Reford, Thomas Cantlie, Robert E. Harris, R. C. George Stairs, Harvey Graham et James C. McGregory.

Le gérant général a présenté un rapport satisfaisant des affaires de la compagnie, pour l'année des travaux et les progrès de nouveaux travaux à North Sydney. Il déclara que les

LA COMPTABILITE OBLIGATOIRE

La nouvelle loi criminelle adoptée à la présente session à Ottawa, va créer une révolution générale

LES FAILLITES FRAUDULEUSES ET LES ABUS DU COMMERCE

La comptabilité est devenue obligatoire pour les commerçants. Ainsi en a décidé le gouvernement fédéral à sa présente session.

La nouvelle loi est d'une importance capitale en ce qu'elle vise les faillites malhonnêtes, et, en l'absence d'une loi des faillites effective, que l'on réclame en vain depuis des années, elle mettra un frein à la fraude du commerce.

Aujourd'hui quiconque, ne tient pas de livres, et fait faillite, est passible d'une forte amende ou de la prison, s'il ne peut expliquer ses pertes, ou du moins justifier de l'absence de ses livres n'était pas motivé par l'absence de livres de fraude.

En vertu d'une loi sanctionnée le 18 juillet 1904 et publiée dans le "Gazette Officielle" du Canada le 30 juillet 1904.

ON LUI NOTIFIE SA NOMINATION

Indianapolis, Ind., 3 août. — Charles W. Fairbanks, de l'Indiana, le plus ancien sénateur des États-Unis, a été nommé officiellement, aujourd'hui, à la vice-présidence des États-Unis, par la convention nationale républicaine.

L'ELECTRIQUE DE LEVIS

Québec, 3 août. — (Spéciale). — M. Holman, de la Compagnie de l'Électricité de Lévis, paraît convaincu que le service sera repris sur toute la ligne à la fin du mois.

ELU MEMBRE DE LA COMMISSION DU PORT DE QUEBEC

Québec, 3 août. — (Spéciale). — Le bureau de direction de la Chambre de Commerce de Lévis vient d'être M. Etienne Dussault, membre de la commission du Havre, comme représentant de Lévis.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE QUEBEC

Québec, 3 août. — (Spéciale). — La Chambre de Commerce de Québec, va aussi insister auprès du ministre de la Marine pour l'engagement à rétablir les communications télégraphiques entre Belle-Ile et la Grosse-Ile.

CAUSE IMPORTANTE

Une action a été prise hier en Cour de Recorder contre la Compagnie manufacturière de conserves "Lain Caning and Preserving Co." accusée d'avoir tenté de mettre en conserve une grande quantité de figues avariées.

NOTE PERSONNELLE

M. P. Mount, de la pharmacie St-Denis, part ce matin pour une tournée à Caldwell Springs.

CLUB CONSERVATEUR DE LA COTE SAINT-PAUL

Le Club Conservateur de la Côte Saint-Paul a eu une assemblée hier soir, sous la présidence de M. Joseph Godin ex-maire.

Après quelques remarques du président, M. l'avocat Cholette a donné une magnifique conférence sur la confédération. Le conférencier a été très applaudi par le nombreux auditoire.

ASSAULT SUR UN CONSTABLE

Un nommé Jos. Murphy a été arrêté hier soir, sur la rue Notre-Dame, et cotisé au poste central.

ACCUSE DE VOL DE PELLER

L'enquête dans la cause du Canada Atlantique contre M. T. St-Denis, de St-Polycarpe, accusé de vol de peller, a commencé hier après-midi devant le juge Sicotte et se continuera aujourd'hui.

ASSAULT SUR UN CONSTABLE

Un nommé Jos. Murphy a été arrêté hier soir, sur la rue Notre-Dame, et cotisé au poste central.

ACCUSE DE VOL DE PELLER

L'enquête dans la cause du Canada Atlantique contre M. T. St-Denis, de St-Polycarpe, accusé de vol de peller, a commencé hier après-midi devant le juge Sicotte et se continuera aujourd'hui.

ASSAULT SUR UN CONSTABLE

Un nommé Jos. Murphy a été arrêté hier soir, sur la rue Notre-Dame, et cotisé au poste central.

ACCUSE DE VOL DE PELLER

L'enquête dans la cause du Canada Atlantique contre M. T. St-Denis, de St-Polycarpe, accusé de vol de peller, a commencé hier après-midi devant le juge Sicotte et se continuera aujourd'hui.

ASSAULT SUR UN CONSTABLE

Un nommé Jos. Murphy a été arrêté hier soir, sur la rue Notre-Dame, et cotisé au poste central.

ACCUSE DE VOL DE PELLER

L'enquête dans la cause du Canada Atlantique contre M. T. St-Denis, de St-Polycarpe, accusé de vol de peller, a commencé hier après-midi devant le juge Sicotte et se continuera aujourd'hui.

ASSAULT SUR UN CONSTABLE

Un nommé Jos. Murphy a été arrêté hier soir, sur la rue Notre-Dame, et cotisé au poste central.

ACCUSE DE VOL DE PELLER

L'enquête dans la cause du Canada Atlantique contre M. T. St-Denis, de St-Polycarpe, accusé de vol de peller, a commencé hier après-midi devant le juge Sicotte et se continuera aujourd'hui.

ASSAULT SUR UN CONSTABLE

Un nommé Jos. Murphy a été arrêté hier soir, sur la rue Notre-Dame, et cotisé au poste central.

ACCUSE DE VOL DE PELLER

L'enquête dans la cause du Canada Atlantique contre M. T. St-Denis, de St-Polycarpe, accusé de vol de peller, a commencé hier après-midi devant le juge Sicotte et se continuera aujourd'hui.

ASSAULT SUR UN CONSTABLE

Un nommé Jos. Murphy a été arrêté hier soir, sur la rue Notre-Dame, et cotisé au poste central.

ACCUSE DE VOL DE PELLER

L'enquête dans la cause du Canada Atlantique contre M. T. St-Denis, de St-Polycarpe, accusé de vol de peller, a commencé hier après-midi devant le juge Sicotte et se continuera aujourd'hui.

ASSAULT SUR UN CONSTABLE

Un nommé Jos. Murphy a été arrêté hier soir, sur la rue Notre-Dame, et cotisé au poste central.

ACCUSE DE VOL DE PELLER

L'enquête dans la cause du Canada Atlantique contre M. T. St-Denis, de St-Polycarpe, accusé de vol de peller, a commencé hier après-midi devant le juge Sicotte et se continuera aujourd'hui.

UNE AUTRE CONVENTION

Les ingénieurs de chemin de fer se réuniront en congrès annuel, à Montréal, le 17 courant.

La confraternité des ingénieurs de chemins de fer, tiendra sa convention annuelle à Montréal, mercredi de la semaine prochaine.

Un magnifique programme a été arrêté pour cette convention, qui sera tenue à l'Académie de Musique, et à laquelle assisteront plusieurs personnalités, entre autres l'hon. Emmerson, ministre des Chemins de Fer, M. R. L. Borden, chef du parti conservateur, M. le maire Laporte et l'évêché Amos.

Le comité exécutif se compose de MM. Thos. Clark du G. T. R., président; J. Shofield du G. T. R., vice-président; W. Spence du G. T. R., secrétaire et Wm. Taylor du G. T. R., trésorier.

RENVERSEE PAR UNE VOITURE

La vie d'une fillette mise en danger par l'imprudence d'un cocher.

L'enfant de M. Joseph Gaudron, a été victime d'un pénible accident avant-hier au soir, sur la rue St-Jacques, en face du domicile de son père, No. 1712.

La jeune Juliette, âgée de 4 ans, était à jouer dans la rue quand elle fut renversée par une voiture qui était conduite à une allure imprudente.

Le conducteur de la voiture faisant fi de sa victime, continua sa course, mais il fut arrêté par les ouvriers qui se trouvaient à ce moment de l'atelier.

Le cas de la jeune fille n'est pas désespéré, mais le docteur McCormick qui a été appelé auprès de l'enfant, craint des complications, par suite de lésions internes.

REMISS EN LIBERTE

Québec, 3 août (Spéciale). — L'hon. juge Langelier a rendu jugement hier dans la cause des Syriens qui s'étaient enfuis de l'hôpital des immigrants, mais qui avaient été arrêtés à Montréal et ramenés à Québec. Le juge a maintenu le bref d'habeas corpus et les immigrants ont été remis en liberté. On dit cependant qu'ils devront comparaître encore en Cour vendredi.

CHEZ LES LAITIERS

Les laitiers ont eu une assemblée spéciale hier soir, dans leur salle au Monument National, dans le but de fixer les différentes parties du programme de leur pique-nique, qui aura lieu, le premier septembre prochain et qui d'après leur expression sera la "cérémonie des pique-niques de la saison".

Le programme sera très varié et sera publié dès que les dernières dispositions auront été prises.

PETITE GREVE

Une centaine d'hommes employés aux travaux de creusement d'un canal sur la rue Montigny, ont soudainement quitté l'ouvrage hier midi, sur le refus de leurs patrons de leur payer une augmentation de salaire.

VENTE A L'ENCHERE

C'est aujourd'hui qu'aura lieu la vente à l'enchère des propriétés de la raison sociale Keegan et Brunet, briquetiers. On a tenté de faire retarder au mois de novembre, cette mesure judiciaire, mais le Cour de Pratique en a décliné autrement hier, sur requête de M. Walsh et Lamarque.

CHEZ LES BOUCHERS

Les bouchers, se sont assemblés hier soir au Monument National pour mettre la dernière main au programme de leur pique-nique qui aura lieu le 17 août courant et qui promet d'être un succès sous tous les rapports.

POUR ASSAULT

Louis et François Major de Back River ont été accusés de coups et blessures par M. Pabst Royer, hôtelier, et ont été cotisés à \$5 et les frais ou un mois.

A SAINT-JOSEPH DE LEVIS

Québec, 3 août (Spéciale). — Le collège des Frères Viateurs de St-Joseph de Lévis vient de changer de directeur. Le R. Frère S.-O. Jalbert, remplace le R. Frère Gervais au poste de directeur.

Le R. Frère Jalbert était autrefois directeur du collège de St-Louis de Terrebonne.

Les Frères Gauthier et Bourgeois sont aussi arrivés au collège de St-Joseph de Lévis. Ces trois Frères Viateurs ont été reçus avec beaucoup d'égards par la population de cette paroisse.

AU RECORDER

Le recorder a rendu les sentences suivantes hier matin: Maud McCormick, recidiviste, pour ivrognerie, un mois de prison.

Edouard Duhaimeau, pour ivresse, \$5.00, ou un mois de prison.

Georges St-Louis, pour avoir vendu des boissons enivrantes sans licence, a été condamné à \$50.00 d'amende ou les frais ou trois mois de prison.

D'S RECIDIVISTES

Jérémie Ménard, trouvé coupable du vol d'une paire de chausures, a été condamné hier matin par le juge Sicotte, à trois ans de pénitencier.

La même condamnation a été infligée à Patrick Campbell, coupable de la même offense. Tous les deux sont des récidivistes.

VICHY-CUSSET

GRAND PRIX EXPOSITION DE PARIS 1900  
F. X. ST-CHARLES & Co  
Sole agents au Canada. 178-9  
MONTREAL.

AUX NOUVEAUTES

Tableau des artistes engagés pour la saison théâtrale de 1904-1905

UNE BRILLANTE SAISON EN PERSPECTIVE

Nous avons publié, l'autre jour, les pièces qui sont inscrites au répertoire de la troupe du Théâtre des Nouveautés, pour la prochaine saison, et M. Valéry Heurion, chargé de composer la troupe dramatique et qui est actuellement à Paris, nous adresse le tableau suivant des artistes de la troupe.

Mlle Jeanne Myriell, jeune 1er rôle; Mlle Clotilde Varennes, jeune 1er rôle réengagement.

Mlle Madeleine Lafon, Gde coquette première soubrette, Paris.

Mlle Jeanne Méaulle, première ingénue, Gymnase de Liège-Nico.

Mlle Francine Vasse, première ingénue, Rouen Nantes.

Mme Paul Lefrançois, jeune première, des coquettes, Paris.

Mme Flor Puvivier, premier rôle, noble, Théâtre Molière, Bruxelles.

Mlle Louise Maxime, deuxième ingénue, Bordeaux.

Mlle Juliette Duruy, deuxième soubrette, Marseille.

M. Paul Lefrançois, premier rôle en tous genres, Théâtre Sarah Bernhardt.

M. Romuald Joubé, jeune 1er rôle, Lauréat du Conservatoire de Paris.

M. Georges Brunet, grand premier comique, Toulouse, Bruxelles.

M. Marcel Nouillet, jeune premier comique, Rouen, Nantes.

M. Fred. Lombard, rôles de composition, Nantes, Bruxelles.

M. Jean Carême, jeune premier Toulouse, Paris.

M. Georges Nymis, rôles de genre, Théâtre Sarah Bernhardt.

M. Darcy, comique marqué, réengagement.

M. H. Martin, amoureux, Bordeaux, Nice.

M. Louis Marc, second comique Marseille.

Par la notoriété de la plupart des artistes engagés et aussi par le répertoire arrêté, on peut, dès maintenant, se faire une idée de ce que sera la saison théâtrale de 1904-1905.

L'ETAT DES QUAIS

Des réparations urgentes sont signalées à la commission du Port, relativement aux quais de la partie Est

LA DOMINION COAL Y CONSTRUIRA UNE NOUVELLE FLOTTE DE VAPEURS

La Commission du Port a siégé hier matin, sous la présidence de M. Robert Bickerdike, M.P.

Le secrétaire Seath a d'abord lu une lettre de la Steel Storage and Elevator Corporation, disant que la compagnie était disposée à solidifier par des bouloirs, les réservoirs de l'élevateur Weber, moyennant \$2,500.00. Le contrat a été accordé, séance tenante.

La commission des finances a fait rapport sur la mise en vigueur du tarif des taxes du nouvel élévateur et l'opportunité d'amender le règlement concernant les taxes de quai.

Lue ensuite une lettre de la Shipping Federation of Canada demandant que la classification des cargaisons en rapport avec la collection des honoraires soit fixée par la commission et que le règlement du port soit amendé en conséquence. On a sur tout discuté la requête de la Dominion Coal demandant la reconstruction des quais à Mainmarche. Cette requête a été contenue dans une lettre de la Dominion Coal et signée par son vice-président, M. F. L. Wanklin.

Cette lettre alléguait que les quais actuellement à son usage ont été littéralement en pièces par la compagnie et par la commission sans résultats satisfaisants.

Encore actuellement, il n'y a pas autour des quais une profondeur d'eau suffisante pour y manœuvrer commodément quelques-uns de ses vaisseaux. De plus la compagnie a l'intention de remplacer sa flotte de vaisseaux de bois par des vaisseaux en acier des plus modernes et qui pourront transporter au moins deux millions de tonnes par saison. Naturellement la Dominion Coal ne désire pas faire cette dépense sur les quais actuels dans les conditions où ils se trouvent, et elle demande en conséquence le secours de la commission.

Après la lecture de cette lettre la commission a décidé de faire une grande inspection, attendu que tous ces vieux quais, dans l'état où ils sont pourris et demandent à être reconstruits. M. Crathern, un autre commissaire a aussi remarqué que c'était là une question importante et dont le gouvernement devrait prendre l'initiative. Mais, dit-il, il faut considérer en même temps que la Dominion Coal paie à la commission la somme de \$80,000 pendant le cours d'une saison.

La reconstruction des vieux quais, dans l'état où ils sont, coûte des millions. Il n'y a pas de doute qu'un projet d'une telle importance devra être soumis au gouvernement.

Les commissaires ont déjà dépensé la somme de quarante mille piastres pour faire des réparations à ces quais en particulier, mais on croit qu'elle accordera la requête de la compagnie en construisant un nouveau quai.

La question a été référée au comité d'entretien du quai et l'on croit que M. Kenned, ingénieur en chef, chargé de faire un rapport relativement à la profondeur de l'eau et aux meilleurs moyens de mettre le quai en bon état.

LES UNIONS OUVRIERES

Médaille d'honneur présentée à M. Beaupré, le président des Unions Nationales

Au-delà de 150 à 200 membres de la fédération canadienne des cordonniers et des unions nationales de métiers se sont réunis hier soir, pour la présentation d'une médaille d'honneur à M. L. Lefebvre, président des Unions Nationales.

L'assemblée était présidée par M. Louis Lavallière. Le maire Laporte adressa quelques paroles à l'assemblée, et félicita M. Beaupré des succès qu'il a remportés dans l'organisation des unions ouvrières, succès dont il est très mérité aujourd'hui.

M. le président lit une adresse de félicitations de la part de tous ses frères de l'Union Nationale, puis M. Laporte attacha la médaille sur l'épaule de M. Beaupré, aux applaudissements de la nombreuse assemblée.

De nombreux orateurs vinrent tour à tour faire des félicitations à M. Beaupré et parler en faveur des unions ouvrières nationales.

Entre autres orateurs qui se sont fait entendre: MM. Gareau, de l'Union Ouvrière, Guillaume Boivin, de la Chambre de Commerce, l'évêché Hébert, l'évêché Leclerc, l'évêché Duquet, M. Bergeron, conducteur de tramways, et M. D. Desbois, avocat de la Fédération canadienne nationale, et M. Griffith.

Une charmante fillette, Mlle Marie Lapointe, est venue présenter un magnifique bouquet au héros de la fête, en lui dédiant un joli compliment.

Toute la fête en somme, a été un beau succès dont doivent être félicités les organisateurs.

CAFE ST-GABRIEL

1612 Notre-Dame A. Bonnevillie, Prop.

MENU DU JOUR

4 août 1904.  
SOUPES  
Fois aux fines herbes. Cons. Sago.  
POISSONS  
Brochet au four.  
ENTREES  
Cervelles frites à la Vinaigrette.  
Haricots d'Agneau.  
Aloyau de Bœuf au Jus.  
Porc frais.  
VIANDES FROIDES  
Jambon. Foie gras. Bœuf.  
LEGUMES  
Patates nouvelles. Concombre.  
Tomates. Fèves vertes au beurre.  
FRUIT  
Poires. Oranges.  
DESSERTS  
Tarte aux pommes.  
Crème glacée à la Vanille.  
FROMAGES. THE. CAFE. LAIT.  
Magnifique Bourgogne et Chablis, 200 et 300.

DECES

LEBUC. — A St-Henri, le 2 août courant, à l'âge de 85 ans et 9 mois, Joseph Armand Leduc, gérant de la maison H. W. Wielder, successeur rue Ste-Catherine.

Le service funèbre aura lieu vendredi, le 5 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 34 rue Main, à 8 heures, pour se rendre à l'Eglise de St-Henri, et de là à la sépulture de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 193-1

Le "Journal" est publié par la Compagnie d'Imprimerie Industrielle, propriétaire, J. A. Caruful, 71, Rue St-Jacques, Montréal.